

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1110
25 juin 2008

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CENT DIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 25 juin 2008, à 10 h 5

Présidente: M^{me} Christina ROCCA (États-Unis d'Amérique)

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1110^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'ai le plaisir, au nom de la Conférence et en mon nom personnel, d'accueillir aujourd'hui un invité de marque, M. Javier Solana, Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune et Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne.

Avant d'accéder à ces responsabilités, M. Solana a mené une brillante carrière au sein du gouvernement de son pays, notamment en tant que Ministre des affaires étrangères, avant de devenir Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Sa présence ici aujourd'hui témoigne de l'importance que l'Union européenne attache aux travaux de l'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

Excellence, vous avez la parole.

M. SOLANA (Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune) (parle en anglais): C'est pour moi un immense plaisir d'être à nouveau ici à Genève. Je me suis trouvé dans cette salle à de nombreuses reprises alors que j'exerçais d'autres fonctions, et à des moments très importants, mais je suis enchanté d'être de retour dans cette instance importante et d'avoir l'occasion de vous parler ce matin d'un sujet particulièrement crucial. Le désarmement et la non-prolifération sont deux domaines dans lesquels la communauté internationale doit aujourd'hui relever d'énormes défis. Si je puis m'exprimer ainsi, la principale question à se poser est la suivante: l'architecture de l'ONU dans les domaines du désarmement et de la maîtrise des armements répondra-t-elle à nos espoirs et à nos attentes? Voilà la question qui se pose, et je crois que la réponse doit être affirmative.

La Conférence du désarmement est une pièce maîtresse de cette architecture. Elle possède une histoire longue et brillante. N'oublions pas que c'est ici, à Genève, que furent négociés et adoptés des traités aussi cruciaux que, par exemple, la Convention sur les armes biologiques ou à toxines et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Ces réalisations doivent être pour vous tous une source d'inspiration.

Mais pour être honnête, les dix dernières années ont été ce qu'on pourrait appeler une «décennie perdue». Lorsque le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, s'est adressé à vous lors de la séance d'ouverture de la session de 2008, il a clairement fait part de son profond trouble devant l'absence de progrès. Je partage pleinement son point de vue. En effet, il est troublant que, pendant toute une décennie et en dépit d'efforts colossaux, il n'y ait toujours pas d'accord ne serait-ce que sur la façon d'examiner les différentes questions et sur l'ordre à suivre.

L'essentiel du message que je voudrais vous adresser aujourd'hui est qu'il est temps de vous mettre au travail. Le monde ne peut se permettre de rester plus longtemps dans l'impasse. Pour sa part, l'Union européenne fera le maximum pour redonner vie à la Conférence du désarmement. Certes, des traités multilatéraux de limitation des armements peuvent aussi se négocier en dehors du cadre international établi, parfois même avec un grand succès. Prenez par exemple le cas du Traité sur l'interdiction des mines antipersonnel. Mais ces efforts ne remplaceront pas le nécessaire renforcement des accords internationaux généraux sur les armes de destruction massive et sur d'autres catégories d'armes. Il en va de votre responsabilité collective.

(M. Solana, Union européenne)

Chacun sait que la Conférence du désarmement est le seul cadre possible pour concevoir des projets crédibles approuvés à la fois par des États dotés d'armes nucléaires et par d'autres qui n'en possèdent pas. Chacun sait aussi que la réflexion au sujet des armes nucléaires a beaucoup évolué ces derniers temps. Permettez-moi, par exemple, de dire qu'aux États-Unis, plusieurs anciens Secrétaires d'État, de Henry Kissinger à Sam Nunn, un sénateur de renom, ont prôné des mesures pratiques en vue d'atteindre l'objectif ultime d'un monde exempt d'armes nucléaires.

J'aimerais aussi dire que les deux candidats à l'élection présidentielle américaine se sont montrés ouverts à cette nouvelle réflexion sur l'arme nucléaire, que ce soit du point de vue du nombre de têtes militaires ou de celui du dispositif. En Europe, au sein de l'Union européenne, plusieurs personnalités ont fait la même observation. Je mentionnerai, notamment, le Premier Ministre Brown et le Président Sarkozy, qui ont appelé à l'ouverture immédiate de négociations sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes nucléaires. Ceci me ramène à la Conférence du désarmement.

Vous êtes saisis d'un programme de travail qui vous permettrait d'ouvrir, sans conditions préalables, des négociations sur un traité multilatéral interdisant la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Pour nous, il est urgent et primordial d'ouvrir ces négociations.

Bien entendu, ce programme de travail vous permet aussi d'engager un débat de fond – qui serait plus qu'un simple échange de vues – sur trois autres questions, qui ne sont pas moins importantes: premièrement, le désarmement nucléaire proprement dit; deuxièmement, la prévention d'une course aux armements dans l'espace; et, troisièmement, les garanties de sécurité négatives.

Il permettrait aussi à la Conférence du désarmement de continuer à travailler sur tous les autres points de l'ordre du jour. Le programme de travail proposé est en discussion depuis des années. Il s'agit d'un compromis, avec des concessions faites par toutes les parties.

Comme l'a déclaré M. Ban Ki-moon, cette décision «ne priverait aucun État Membre de la possibilité d'affirmer sa position nationale aux stades ultérieurs des travaux de la Conférence». L'Union européenne est pleinement convaincue que ce programme représente une base réaliste pour ramener la Conférence du désarmement sur la voie des négociations. Nous avons écouté avec attention les déclarations de certains pays quant aux problèmes que leur pose cette proposition, et nous sommes prêts à examiner toutes les préoccupations spécifiques dans le domaine de la sécurité. Mais aucun argument ne nous paraît justifier le maintien de la Conférence du désarmement en hibernation.

Ce qu'il nous faut à présent, c'est nous mettre au travail, tant avec la négociation d'un traité sur les matières fissiles qu'avec l'ouverture de discussions sur les autres aspects du programme de travail. Je suis ici aujourd'hui pour appeler personnellement tous les pays que vous représentez à se joindre au consensus qui se fait jour.

J'aimerais maintenant aborder quelques autres questions qui occupent une place importante sur l'agenda de la non-prolifération et du désarmement.

(M. Solana, Union européenne)

J'aimerais souligner que nous sommes prêts à travailler sur les trois piliers du TNP que sont la non-prolifération, le désarmement et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Beaucoup d'entre vous le savent, je me suis publiquement exprimé sur la nécessité de progresser sur des arrangements multilatéraux relatifs au cycle du combustible. Vous le savez.

Pour ce qui est du système dans sa globalité, la Conférence d'examen du TNP de 2010 sera pour vous, et pour nous, une occasion unique. Nous sommes déterminés à faire de cet événement un succès. Toutefois, le TNP ne pourra jouer son rôle que si nous pouvons être sûrs que tous les États respectent les obligations auxquelles ils ont souscrit au titre du Traité.

Comme le savent les membres de la Conférence, des cas graves de prolifération sont apparus ces dernières années. L'Union européenne s'est, avec d'autres, activement employée à faire en sorte que le TNP soit pleinement respecté, en totale coopération avec l'AIEA, à Vienne. Bien entendu, lorsque nous parlons du renforcement du mécanisme de non-prolifération et de désarmement, nous devons aussi nous intéresser à d'autres instruments.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est fondamental. Comme je l'ai dit tout à l'heure, sa négociation représente un des grands succès de la Conférence du désarmement. Toutefois, nous devons susciter un nouvel élan de façon à assurer son entrée en vigueur. Nous appelons tous les États, particulièrement ceux dont la ratification est requise pour l'entrée en vigueur du Traité, à signer et ratifier cet instrument sans délai.

La Conférence du désarmement traite également d'autres sujets, tels que la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Vous avez entendu M. Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, vous présenter son point de vue, ainsi qu'un projet de proposition d'un tel traité. Certes, il est très important de prévenir une course aux armements dans l'espace, et il est encore plus important de prévenir une course aux armements en général. Ce problème doit incontestablement être traité. Toutefois, les conditions politiques ne sont peut-être pas encore réunies pour pouvoir envisager un tel traité.

En attendant, l'Union européenne travaille à l'élaboration d'un instrument qui pourrait prendre la forme d'un code de conduite propre à renforcer la transparence et la confiance. Ce code vous sera présenté avant la fin de l'année. Nous avons hâte de débattre de cette idée avec vous.

La non-prolifération et le désarmement comportent bien entendu bien d'autres aspects, mais mon propos de ce matin était d'insister sur celui qui nous paraît essentiel, la nécessité de sortir de l'impasse et de commencer à travailler sur la base d'un programme de travail équilibré. La Conférence du désarmement doit répondre aux attentes placées en elle. Il est dans notre intérêt commun de progresser effectivement vers la réalisation de nos objectifs de non-prolifération et de désarmement.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Merci, Monsieur Solana, d'avoir pris un peu de temps sur votre séjour bien rempli à Genève pour venir vous exprimer à la Conférence du désarmement, témoignant ainsi de l'intérêt réel que vous portez aux travaux de cette instance. Nous tenons aussi à vous remercier des paroles aimables que vous avez adressées à la présidence.

(La Présidente)

Notre invité d'aujourd'hui ayant d'autres engagements importants à honorer ce matin, je vais maintenant suspendre la séance plénière, le temps de raccompagner M. Solana.

La séance est suspendue à 10 h 17; elle est reprise à 10 h 22.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): La séance plénière officielle est reprise.

Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Ceci conclut nos travaux d'aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu après l'interruption de l'été, le mardi 29 juillet, à 10 heures, dans cette salle.

La séance est levée à 10 h 25.
